

# EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

**PNEUMATIT SA**  
**Monsieur Didier GOGNIAT**  
79 Rue Charles de Gaulle  
68240 KAYSERSBERG  
SUISSE

## RAPPORT D'ANALYSE

**Dossier N° : 17E112297**

Version du : 15/11/2019

N° de rapport d'analyse : AR-17-LK-140873-03

Annule et remplace la version AR-17-LK-140873-02.

Référence Dossier :

Coordinateur de Projets Clients : Morgan Arribat / MorganArribat@eurofins.com / +33 38802 9019

N° Ech	Matrice	Référence échantillon
001	Eau de consommation	Pneumatit 100%

### Observations

Analyses sous-traitées : les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats avec retrait de l'accréditation.

Analyses sous-traitées : l'heure de prélèvement n'étant pas renseignée, les délais de mise en analyse ont été calculés à partir d'une heure de prélèvement fixée par défaut à midi.

couleur : analyse non réalisable par notre méthode

Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation. L'échantillon a néanmoins été conservé dans les meilleures conditions de stockage.

Saveur (analyse sous-traitée) : analyse de la saveur non réalisée en raison de la couleur de l'échantillon.

Spectrophotométrie visible : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.

turbidité : analyse non réalisable car la couleur bleue est un interférent.

Version modifiée suite à un changement de donnée(s) technique(s) fournie(s) par le client

# EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

N° ech **17E112297-001** | Version : AR-17-LK-140873-03 (15/11/2019) | Votre réf. : **Pneumatit 100%**

<b>Limite :</b>	Code de la santé publique (Article R 1321)
<b>Règlementation :</b>	Arrêté du 11/01/07 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique

<b>Date de réception physique (1) :</b>	29/11/2017
<b>Date de réception technique (2) :</b>	29/11/2017
<b>Date de prélèvement :</b>	13/09/2017
<b>Début d'analyse :</b>	29/11/2017
<b>Matrice :</b>	Eau de consommation
<b>Température de l'air de l'enceinte (°C) :</b>	3.3°C

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

## Analyses immédiates

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
<b>LS001 : Mesure du pH</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					
Potentiométrie - NF EN ISO 10523					
pH	# 7.8			6.5<= x <=9	
Température de mesure du pH	17.7	°C			
<b>LSK98 : Conductivité à 25°C</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					
Potentiométrie [Méthode à la sonde] - NF EN 27888					
Conductivité corrigée automatiquement à 25°C	# 350	µS/cm		100<= x <=110	
Température de mesure de la conductivité	17.6	°C			
<b>LS016 : Aspect</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					
Examen visuel - Méthode interne					
<b>LS017 : Couleur vraie en mgPt/l</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					
Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF EN ISO 7887					
	● non réalisable	mg Pt/l		x <= 15	
<b>LS026 : Chlore libre</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					
Flux continu [Colorimétrie] - NF EN ISO 7393-2					
	<0.10	mg/l			
<b>LS027 : Chlore total</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					
Spectrophotométrie [Colorimétrie] - NF EN ISO 7393-2					
	<0.10	mg/l			
<b>LS018 : Turbidité</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					
Spectrophotométrie [Spectrométrie] - NF EN ISO 7027-1					
	# ● non réalisable	NFU	x < 1	x < 2	

## Indices de pollution

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
<b>LS02L : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					
Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1					
Nitrates	# 11.9	mg NO3/l	x < 50		
Azote nitrique	# 2.70	mg N-NO3/l			
<b>LS02W : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité)					

N° ech **17E112297-001** | Version : AR-17-LK-140873-03 (15/11/2019) | Votre réf. : **Pneumatit 100%**

Indices de pollution		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
LS02W : <b>Azote Nitreux / Nitrites (NO2)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1						
Nitrites	#	<0.04	mg NO2/l	x < 0.5		
Azote nitreux	#	<0.01	mg N-NO2/l			
LS02R : <b>Ammonium</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1						
	*	<0.05	mg NH4/l		x < 0.1	
Métaux		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
LS101 : <b>Aluminium (Al)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 ICP/AES - NF EN ISO 11885						
	*	<0.05	mg/l		x <= 0.2	
LS127 : <b>Cadmium (Cd)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 ICP/AES - NF EN ISO 11885						
	*	<0.005	mg/l	x < 0.005		
LS129 : <b>Chrome (Cr)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 ICP/AES - NF EN ISO 11885						
	*	<0.005	mg/l	x < 0.05		
LS105 : <b>Cuivre (Cu)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 ICP/AES - NF EN ISO 11885						
	*	<0.01	mg/l	x < 2	x < 1	
LS109 : <b>Fer (Fe)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 ICP/AES - NF EN ISO 11885						
	*	<0.01	mg/l		x <= 0.2	
LS115 : <b>Nickel (Ni)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 ICP/AES - NF EN ISO 11885						
	*	<0.005	mg/l	x < 0.02		
LS137 : <b>Plomb (Pb)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 ICP/AES - NF EN ISO 11885						
	*	<0.005	mg/l	x < 0.01		
LS151 : <b>Antimoine (Sb)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 ICP/MS - NF EN ISO 17294-2						
	*	<0.20	µg/l	x < 5		
Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
LSRH4 : <b>Fluoranthène</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide] - Méthode interne						
	*	<0.01	µg/l			
LSRH8 : <b>Benzo(b)fluoranthène</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide] - Méthode interne						
	*	<0.01	µg/l			
LSRH9 : <b>Benzo(k)fluoranthène</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide] - Méthode interne						
	*	<0.01	µg/l			
LSRH0 : <b>Benzo(a)pyrène</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide] - Méthode interne						
	*	<0.0075	µg/l	x < 0.01		

# EUROFINS ANALYSES POUR L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS

 N° ech **17E112297-001** | Version : AR-17-LK-140873-03 (15/11/2019) | Votre réf. : **Pneumatit 100%**

## Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAPs)

		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
LSRHE : <b>Benzo(ghi)Pérylène</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide] - Méthode interne	*	<0.01	µg/l			
LSRHF : <b>Indeno (1,2,3-cd) Pyrène</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-1488 GC/MS/MS [Extraction Liquide / Liquide] - Méthode interne	*	<0.01	µg/l			
LSOSB : <b>Somme de Benzo(b)fluoranthène + Benzo(k)fluoranthène + Benzo(ghi)pérylène + Indéno(1,2,3-cd)pyrène</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Calcul - Calcul		<0.0400	µg/l	x < 0.1		

## Composés Volatils

		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
LS11J : <b>Chloroforme</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) HS - GC/MS [Espace de tête statique et dosage par GC/MS] - NF EN ISO 10301 (COHV)/ NF ISO 11423-1 (BTEX)	#	<2.00	µg/l			
LS10H : <b>Chlorure de vinyle</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) HS - GC/MS [Espace de tête statique et dosage par GC/MS] - NF EN ISO 10301 (COHV)/ NF ISO 11423-1 (BTEX)	#	<0.50	µg/l	x < 0.5		
LS12B : <b>Bromodichlorométhane</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) HS - GC/MS [Espace de tête statique et dosage par GC/MS] - NF EN ISO 10301 (COHV)/ NF ISO 11423-1 (BTEX)	#	<5.00	µg/l			
LS12C : <b>Dibromochlorométhane</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) HS - GC/MS [Espace de tête statique et dosage par GC/MS] - NF EN ISO 10301 (COHV)/ NF ISO 11423-1 (BTEX)	#	<2.00	µg/l			
LS12D : <b>Bromoforme (tribromométhane)</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) HS - GC/MS [Espace de tête statique et dosage par GC/MS] - NF EN ISO 10301 (COHV)/ NF ISO 11423-1 (BTEX)	#	<5.00	µg/l			
LS04S : <b>Somme des THM</b> Prestation réalisée sur le site de Saverne (Non accrédité) Calcul - Calcul		<14.0	µg/l	x < 100		

## Sous-traitance | Eurofins Hydrologie Est (Maxeville)

		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
IXQA2 : <b>Chlorites</b> Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS Chromatographie ionique - Conductimétrie - NF EN ISO 10304-4	#	<0.01	mg/l		x <= 0.2	
IX104 : <b>Acrylamide</b> Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS Technique [ID - LC / MS / MS] - Méthode interne	#	<0.1	µg/l	x < 0.1		
IX73E : <b>Epichlorhydrine</b> Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 P&T - GC/MS - NF EN ISO 15680	*	<0.1	µg/l	x < 0.1		

## Sous-traitance | Eurofins Expertises Environnementales

		Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
IY097 : <b>Odeur - Saveur à 23°C (qualitatif + seuil)</b> Prestation soustraite à Eurofins Expertises Environnementales SAS Méthode organoleptique [Méthode complète, essai par paire, choix non forcé, 3 sujets qualifiés] - NF EN 1622		absence				
Odeur						
Odeur (seuil)	#	1			x < 3	

N° ech **17E112297-001** | Version : AR-17-LK-140873-03 (15/11/2019) | Votre réf. : **Pneumatit 100%**

## Sous-traitance | Eurofins Expertises Environnementales

	Résultat	Unité	Limite qualité	Référence qualité	Incertitude
IY097 : <b>Odeur - Saveur à 23°C (qualitatif + seuil)</b> Prestation soustraite à Eurofins Expertises Environnementales SAS					
Méthode organoleptique [Méthode complète, essai par paire, choix non forcé, 3 sujets qualifiés] - NF EN 1622					
Saveur					
Saveur (seuil)	# ● non réalisée			x < 3	

D : détecté / ND : non détecté

z2 ou (2) : zone de contrôle des supports

### Conclusion / Déclaration de conformité (Non couverte par l'accréditation) :

**Paramètre(s) analysé(s) conforme(s) à la réglementation. A noter : la turbidité, la couleur et la saveur n'ont pas pu être analysés car l'échantillon Pneumatit est teinté à l'indigo.**



**Morgan Arribat**

Coordinateur Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole \*.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné.

L'information relative au seuil de détection d'un paramètre n'est pas couverte par l'accréditation Cofrac.

Les résultats non conformes aux limites ou références de qualité sont signalés par un rond noir ●.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le ministre chargé de l'environnement - se reporter à la liste des laboratoires sur le site internet de gestion des agréments du ministère chargé de l'environnement : <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande

Dans le cas d'analyse d'Air à l'Emission : Laboratoire agréé par le ministre chargé des installations classées conformément à l'arrêté du 11 Mars 2010. Mention des types d'analyses pour lesquels l'agrément a été délivré sur : [www.eurofins.fr](http://www.eurofins.fr) ou disponible sur demande.